



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

COMMANDE PUBLIQUE – M.A.P.A.

**DECISION n°2024-003DEC du 19/01/2024**

**Création d'un espace de santé pluridisciplinaire – Construction d'un cabinet de kinésithérapie  
Modification du Lot n° 1 Gros-œuvre**

Le Maire de SAINT-AUGUSTIN,  
VU le code des marchés publics,  
VU le projet d'extension de l'espace santé pluridisciplinaire afin de construire un cabinet de kinésithérapie,  
Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-050 en date du 30 juillet 2020 déléguant certains de ses pouvoirs au maire et notamment celle portant le numéro 4 lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la décision n° 2023-075 du 13/06/2023 portant Création d'un espace de santé pluridisciplinaire – Construction d'un cabinet de kinésithérapie - Consultation des entreprises,  
Vu la décision n° 2023-148DEC du 12/10/2023 d'attribution des marchés,

Considérant l'avis d'étude béton sur la construction projetée qui préconise de modifier les travaux de structure relatif lot n° 1 Gros œuvre,

Considérant le devis 2770 établi par la SARL PARIOLLAUD domiciliée 10 route de Bordeaux 17120 SEMUSSAC et attributaire du marché en question,

DECIDE,

- De modifier le marché relatif au lot n° 1 – Gros-œuvre pour circonstances imprévisibles et suite à l'étude béton,
- De retenir le devis 2770 établi par la SARL PARIOLLAUD domiciliée 10 route de Bordeaux 17120 SEMUSSAC dont le détail suit :
  - Plus-value : Gros béton B16 grande profondeur, béton C25/30 armé pour semelle filante, bloc à bancher fourniture et pose compris béton : + 11 400.10 € H.T.
  - Moins-value : Maçonnerie d'agglomérés pleins, raidisseurs verticaux : - 2 178.00 € H.T

DIT que la modification du Lot n° 1 Gros-œuvre entraîne une plus-value de 9 222.10 € H.T. ne dépassant pas 50 % du marché initial lequel s'élève à 84 957.45 € H.T.

Notification/publication du 23-01-2024  
Le Maire,  
Gwennaëlle PROST

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE  
Sous le n° 017-211703111-20240119-2024\_003DEC  
Reçu le 23-01-2024